

# LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE À LA PARFUMERIE (INGRÉDIENT ET MÉLANGE)

## OBJECTIFS

- Comprendre les principes et notions de l'évaluation de la sécurité
- Savoir calculer la marge de sécurité d'un ingrédient cosmétique

## PROGRAMME

1. Généralités, définitions
2. Rôle des organisations professionnelles
3. Cadre réglementaire :
  - Reach et ECHA
  - GHS/CLP et manuel d'étiquetage de la profession
  - Pacte vert de l'Europe et révisions des règlements Reach et CLP
4. Toxicovigilance :
  - Synapse
  - PCN
5. IFRA :
  - CoP et Standards
  - Méthodologie du QRA
  - Programme Creme/RIFM (principe de l'évaluation des risques des substances de parfumerie)
  - Projet IDEA
6. Points sur les allergènes de parfumerie
7. Exemples et cas pratiques

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS

## SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

# RÉGLEMENTATION INGRÉDIENTS

37

COSMED Academy



Présentiel  
ou à distance



7h (1 jour)  
9h-13h



**Ingrid ROUDIERE**  
Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire  
et d'un CEU de toxicologie et de sécurité  
sanitaire des cosmétiques.  
22 ans d'expérience dans l'industrie du  
parfum (responsable CQ & Affaires  
Réglementaires).



Cosmed  
495 rue René Descartes  
Les Ocre de l'Arbois, Bat B  
13100 Aix en Provence



Service R&D  
Participants : 10 max



13 & 15 février 2024



Connaître les bases de la  
réglementation des cosmétiques



Adhérent : 504€TTC/jour  
personnes supp. 420€ TTC/jour  
Non Adhérent : 625€ TTC/jour